Chambre de commerce du Montréal métropolitain
Board of Trade of Metropolitan Montreal

avec l'équipe d'experts du WORLD TRADE CENTRE MONTRÉAL

Formulaire d'inscription *Mission commerciale* *(form also available in English)*

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉNERGIE

Intégrez votre expertise aux réseaux des pays émergents

L'activité se déroulera en **anglais**.

Du 18 au 20 mars 2008
Washington, D.C.

Coordonnées

S.V.P. veuillez remplir un formulaire par participant

Numéro de membre* _____ ☐ Non-membre

*Votre numéro de membre est nécessaire pour bénéficier du tarif membre

☐ M ☐ Mme Prénom..... Nom.....

Fonction..... Entreprise.....

Adresse..... Site web.....

Ville..... Province.....

Code postal..... Courriel.....

Téléphone..... Télécopieur.....

Personne à contacter en cas d'urgence

☐ M ☐ Mme Prénom..... Nom.....

Téléphone 1 ( )..... Téléphone 2 ( ).....

Comment avez-vous entendu parler de cette activité ?

☐ Courriel ☐ Ami / Collègue ☐ Courrier ☐ Web ☐ Journaux
☐ Sollicitation téléphonique ☐ World Trade Centre Montréal ☐ Autre (précisez).....

Frais d'inscription. Date limite : mardi 19 février 2008
(après cette date, la Chambre pourrait ne pas être en mesure de considérer votre demande d'inscription)

Membres :	**Non-membres :**
Jusqu'au mardi 5 février 2008 : ☐ 2 200 $	**Jusqu'au** mardi 5 février 2008 : ☐ 2 400 $
Après mardi 5 février 2008 : ☐ 2 400 $	**Après** mardi 5 février 2008 : ☐ 2 600 $

Paiement

☐ American Express ☐ Diners Club International ☐ MasterCard ☐ Visa ☐ Chèque*

__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __ __ __	__ __	__ __
Numéro de la carte				Date d'expiration (mm/aa)	

Titulaire de la carte _____ Signature _____

*Tout achat acquitté par chèque est payable à l'ordre de : World Trade Centre Montréal, 380 rue St-Antoine Ouest, bureau 6000, Montréal (Québec) H2Y 3X7

Conditions de participation

Participants du Québec : Le coût de la mission commerciale peut constituer une dépense de formation admissible en vertu de la Loi 90 favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre à l'exception d'un montant de 500 $.

Transport aérien : Le coût du billet d'avion n'est pas inclus dans les frais d'inscription. En aucun cas, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain ne pourra être tenue responsable des frais encourus par le participant pour le transport aller-retour entre le Québec et Washington, D.C.

Politique d'annulation : Les annulations reçues avant mardi 19 février 2008 seront assujetties à des frais d'administration de 10 % (plus taxes) basées sur les frais d'inscription. Après cette date, des frais d'administration de 50 % (plus taxes), basés sur les frais d'inscription en dollars canadiens seront exigibles. Les annulations reçues 48 heures ou moins avant le début de la mission ne seront pas remboursées.

Limitation des responsabilités : Le participant de même que la société qu'il représente, dégagent la Chambre de commerce du Montréal métropolitain de toute responsabilité et renoncent à tout recours, revendication ou action judiciaire de quelque nature que ce soit, notamment mais sans limiter la généralité de ce qui précède, en cas de lésions corporelles, de pertes matérielles, de maladie, d'accident, d'hospitalisation, de rapatriement, de problèmes avec les autorités policières ou judiciaires ou de poursuites légales résultant d'une déclaration, action ou comportement, de quelque nature que ce soit, commis par le participant avant, pendant ou après la présente mission.

J'ai pris connaissance des termes et de la portée du présent contrat et j'accepte de m'y conformer.

Signature ..... Date .....

À retourner par télécopieur : 514 871-5971

Pour plus d'information :
Emmanuelle Demars - Conseillère, Banques multilatérales de développement
Agent de liaison pour le secteur privé, Groupe de la Banque mondiale et Banque interaméricaine de développement
514 871-4002, poste 6201 • edemars@ccmm.qc.ca